

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 80071
Numéro SIREN : 401 474 044
Nom ou dénomination : AIR SHIP

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003560

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003560**
n° de gestion : **2000B80071**
n° SIREN : **401 474 044 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 23/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

AIR SHIP - Société à responsabilité limitée
le Vieux Village 26400 Soyans -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



827481

3560

Imprimé 2033A du 08/04/2020

2033 A - BILAN SIMPLIFIE						Formulaire néant	
ACTIF						Exercice clos en N	
						Brut 1	Amortissements - Provisions 2
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0	
	Autres	014	844	016	844	0	
Immobilisations corporelles		028	94 935	030	70 017	24 918	
Immobilisations financières (1)		040		042		0	
Total I (5)		044	95 779	048	70 861	24 918	
Actif circulant							
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0	
	Marchandises	060	2 444	062	2 444	0	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	418	070		418	
	Autres (3)	072	12 101	074		12 101	
Valeurs mobilières de placement		080		082		0	
Disponibilités		084	11 098	086		11 098	
Charges constatées d'avance		092		094		0	
Total II		096	26 061	098	2 444	23 617	
Total général (I + II)		110	121 840	112	73 305	48 535	
PASSIF						Exercice N NET	
Capitaux propres							
Capital social ou individuel					120	7 622	
Écarts de réévaluation					124		
Réserve légale					126	463	
Réserves réglementées					130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants					131		
Report à nouveau					134	38 984	
Résultat de l'exercice					136	-14 648	
Provisions réglementées					140		
Total I					142	32 421	
Total II					154		
Dettes (4)							
Emprunts et dettes assimilées					156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
Fournisseurs et comptes rattachés					166		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	5 811	
Produits constatés d'avance					174	10 303	
Total III					176	16 114	
Total général (I + II + III)					180	48 535	
Annexes							
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations	182			

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		acquises ou créées au cours de l'exercice Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	
--	-----	--	--	-----	--

Imprimé 2033B du 08/04/2020

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE										
								Formulaire néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N		
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises				209			210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215			214	61 315	
	services				217			218		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222		
Production immobilisée								224		
Subventions d'exploitation reçues								226		
Autres produits								230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	61 315	
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		
Variation de stock (marchandises)								236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	12 498	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)								240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier			immobilier			242	15 911
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	479)		244	479	
Rémunérations du personnel								250	17 608	
Charges sociales								252	7 793	
Dotations aux amortissements								254	21 685	
Dotations aux provisions								256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259) 262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	75 974	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-14 659	
Produits financiers										
Produits financiers								(III)	280	
Produits exceptionnels								(IV)	290	11
Charges financières								(V)	294	
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347) (VI)	300		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348						
Impôts sur les bénéfices								(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	-14 648	

				1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2				312	0	314	14 648
Réintégrations							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles				322			
Impôts et taxes non déductibles				324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés							
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				248		330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127			
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)				138			
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991		342	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)				990			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
Investissements outre-mer				344			
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 0	354	14 648
Déficits							
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)						360	
dont imputés sur le résultat :							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 0	372	14 648

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 08/04/2020

PARTIE II - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
Formulaire néant										
I - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406		0	
Autres	410	844	412		414		416		844	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426		0	
Constructions	430		432		434		436		0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 119	442		444		446		18 119	
Installations générales agencements divers	450		452		454		456		0	
Matériel de transport	460	75 682	462		464		466		75 682	
Autres immobilisations corporelles	470	1 134	472		474		476		1 134	
Immobilisations financières	480		482		484		486		0	
TOTAL	490	95 779	492	0	494	0	496	95 779	0	
II - AMORTISSEMENTS										
		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500	844	502		504		506	844	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		510		512		514		516	0	
Constructions		520		522		524		526	0	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530	12 695	532		534		536	12 695	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	0	
Matériel de transport		550	29 078	552	21 685	554		556	50 763	
Autres immobilisations corporelles		560	6 559	562		564		566	6 559	
TOTAL		570	49 176	572	21 685	574	0	576	70 861	

Plus-values et moins-values				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 08/04/2020

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
								Formulaire néant	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	0			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	0			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616	0			
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626	0			
	Sur immobilisations	630	13 006	632	8 679	634	636	21 685	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	0			
	Sur clients et cptes rattachés	650	652	654	656	0			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	0			
	TOTAL	680	13 006	682	8 679	684	0	686	21 685
II MOUVEMENT AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations		Reprises			
	Immobilisations incorporelles	700			705				
	Terrains	710			715				
	Constructions	720			725				
	Installations techniques, matériel et outillage	730			735				
	Installations générales, agencements et aménagements divers	740			745				
	Matériel de transport	750			755				
	Autres immobilisations corporelles	760			765				
	TOTAL	770			775				
C DÉDUCTION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (SI le cadre C est insuffisant, joindre un état en même temps)									
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
	TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)							780	
I DÉFICITS REPORTABLES									
	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent							982	
	Déficits imputés							983	
	Déficits reportables							984	
	Déficits de l'exercice							860	
	TOTAL des déficits restant à reporter							870	
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
	Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI							995	
	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)							996	
IV DIVERS									
	Primes et cotisations complémentaires facultatives							381	
	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article							325	

	154 bis du CGI			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant			380	
	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	5 812
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	3 503
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 08/04/2020

2033 E - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS			
			Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		61 315
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	Total 1	106	61 315
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		12 498
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		15 911
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
	Total 3	152	28 409
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	137
			32 906
V Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence		du	au
Date de cessation			186

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	1
	dont apprentis 657	
	dont handicapés 651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 08/04/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL						2033F	
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement ou indirectement 10 % du capital de la société)							
						Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901			Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	3		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	500	
I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES							
Forme juridique	Dénomination						
Numéro SIREN	Nombre de parts				% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal	Commune				Pays		
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES							
Titre et Nom patronymique		MR. BENOIT RENAUD					
Nom marital			% de détention	30,00	Nb de parts ou actions		150
Date de naissance	13/04/1966	N° Département	75013	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		PASSAGE SAINT FERDINAND					
Code Postal	92180	Commune	NEUILLY SUR SEINE		Pays	FRANCE	
Titre et Nom patronymique		MME. BUTTIGNOL DORIS					
Nom marital			% de détention	30,00	Nb de parts ou actions		150
Date de naissance	26/04/1962	N° Département	68000	Commune	MULHOUSE	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		LE VIEUX VILLAGE					
Code Postal	26400	Commune	SOYANS		Pays	FRANCE	
Titre et Nom patronymique		MR. BENOIT OSCAR					
Nom marital			% de détention	40,00	Nb de parts ou actions		200
Date de naissance	30/12/1964	N° Département	75019	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		420 RUE VIEILLE					
Code Postal	38570	Commune	TENCIN		Pays	FRANCE	

Imprimé 2033G du 08/04/2020

2019 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS				
(liste des personnes du groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination		
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :				
Code Postal		Commune	Pays	

Imprimé 2059H du 08/04/2020

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Code Postal	Commune	Pays	

Imprimé 2059I du 08/04/2020

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL			
			Formulaire néant <input checked="" type="checkbox"/>
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :			
Code Postal		Commune	Pays

Imprimé 2069RCI du 08/04/2020

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE						2069RCI	
Au titre d'un exercice ou d'une année civile							
						Néant	
PME au sens communautaire						X	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)							
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)							
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE							
Crédit d'impôt				Montant			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE							
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)							
						Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte						1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail						3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés						5	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE							
Crédit d'impôt				Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM							
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)							
III - CAS PARTICULIERS							
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N					Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois					Montant		
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts							
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux							
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie	
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse		

Imprimé 2065 du 08/04/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 80%; border: none;">adresse du siège social</td> <td style="border: none;">825 le vieux village 26400 SOYANS FRANCE</td> </tr> </table>			adresse du siège social	825 le vieux village 26400 SOYANS FRANCE
adresse du siège social	825 le vieux village 26400 SOYANS FRANCE			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement				
Adresse de messagerie				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 80%; border: none;"><input type="checkbox"/> Non</td> <td style="border: none;">Si vous avez changé d'activité, cochez la case</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Non	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<input type="checkbox"/> Non	Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées				
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	Non	Si oui, nom du logiciel utilisé :		
Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :	S Tél : 0651300007		
BENOIT OSCAR 420 RUE VIEILLE 38570 TENCIN FRANCE				
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :	Tél :		
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément du CGA/OMGA :			
Visa : CGA/OMGA	Viseur conventionné			
REMARQUES				
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :				
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				

Le
Rég.

Copie conforme -
Le Gérant Robert Bours

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale
de la société tête de groupe :

Imprimé 2065 du 08/04/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
A - RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %			
Bénéfice imposable à 28 %			
Bénéfice imposable à 15 %			
Déficit			
14 648			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	Pôle de compétitivité art. 44 undecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
B - IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
C - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS FISCALISÉS (art. 227 bis et 124 quinquies A du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			

Imprimé 2065BIS du 08/04/2020

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Montants des sommes versées :					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires Remboursements 5 6		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires Remboursements 7 8

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	19 200
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

**RAPPORT DE GESTION CONCERNANT LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019
RESOLUTION D' AFFECTATION DU RESULTAT
Pour la sarl Air Ship**

Madame, Monsieur, chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

1. Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

2. Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

Situation :

Pour cette année, nous avons un déficit de 14 648 euros.

Évolution prévisible :

Nous continuons notre politique commerciale de développement de l'activité montgolfière pour l'année 2020.

3. Conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du code du commerce.

Prix public unitaire de 230 euro (deux cent trente euro) pour l'année 2020

4. Affectation du résultat

Pour cette année, nous avons un déficit d'exploitation de 14 648 euro qui est du à investissement d'une nouvelle montgolfière « SIRAP » .

Malgré ce déficit la sarl reste en équilibre financier du grâce aux bénéfices des années précédentes que nous avons gardé dans les « report à nouveau » .

5. Résolutions particulières

L'acquisition de cette nouvelle montgolfière pour passagers handicapés était un de nos but depuis plusieurs année. L'objectif de 2020 sera de retrouver l'équilibre financier pour cette nouvelle année.

La gérance, Mr. Robert BENOIT

Robert Benoit
Le vieux ...

Rapport voté et approuvé à l'unanimité par les associés, le 16/06/2019.